

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUN 2018**

Délibération : **N° 2018-06- 76**
 OBJET : **CREATION D'EMPLOIS D'ADJOINTS D'ANIMATION POUR LE SERVICE
ACCUEIL PERISCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**
 Nomenclature : 4.2.1

En exercice : 29 membres

Présents : 20

Pouvoirs : 8

Absent : 1

Votants : 28

Délibération comportant :

Annexe : /

Le vingt-cinq juin deux mille dix-huit, 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix huit juin deux mille dix huit, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Lionel BROSSAULT, Isabelle GROLLEAU, Gwénola LEBRETON, Yvon LERAT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN

Les membres ayant donné un pouvoir :

Philippe LEBASTARD donne pouvoir à Gil RANNOU, Catherine HENRY donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Michel RINCE donne pouvoir à Lionel BROSSAULT, Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL, Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Aurora ROOKE, Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL, Alain BLANCHARD donne pouvoir à Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Le membres absent : Chantal PERRUCHET

Rapporteur : Madame Catherine CADOU

Depuis la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la collectivité doit chaque année créer des emplois afin de faire face aux besoins d'encadrement et de surveillance des enfants en période périscolaire (les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis avant et/ou après la sortie des classes et/ou au cours de l'interclasse du midi et les mercredis après-midi au Centre de Loisirs).

Ainsi pour l'année scolaire 2018/2019, il est nécessaire de recruter des adjoints d'animation contractuels pour une durée de 10 mois à compter de septembre 2018.

Nombre de postes : 16 postes à temps non complet (dont 1 poste pour les jours d'accueil d'enfants en situation de handicap).

Le nombre de postes variera selon le nombre d'enfants inscrits, conformément aux normes réglementaires d'encadrement prévues par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Date d'effet des contrats : 03 septembre 2018

Conformément à la présentation faite en commission Ressources du 19 juin 2018,

Accusé de réception en préfecture
 044-214402091-20180625-2018-06-76-DE
 Date de télétransmission : 28/06/2018
 Date de réception préfecture : 28/06/2018

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- **D'EMETTRE un avis favorable à la création de 16 postes d'adjoints d'animation à temps non complet pour une durée de 10 mois, à compter du 03 septembre 2018 ;**
- **D'AUTORISER M. le Maire à procéder aux recrutements.**

Délibération adoptée par 22 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 6.

Abstentions : Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL, Hélène JALIN, Christian LEMARCHAND

Pour extrait conforme.

Treillières, le 25 juin 2018
Le Maire, Alain ROYER.

